



**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
JPB/KE/SFT/VK – délibération n° 02
Conseil d'administration du 10 février 2023
Débat d'orientation budgétaire 2023

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le 20/02/2023

ID : 060-266004142-20230210-DEC_100223_N02-DE

S²LO

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

Débat d'orientation budgétaire 2023

Le dix février deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Montataire dûment convoqués le six février deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance ordinaire au centre communal d'action sociale, sous la présidence de Madame Sabah REZZOUG, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Sabah REZZOUG – Zinndine BELOUAHCHI – Claudine CABARET – Catherine DAILLY – Chrystal LEJEUNE – Louis Joseph MESLIEN – Samia NIDALHA – Jean-Luc RIVIERE – Meriam ZOUAOUI

EXCUSÉS : Jean-Pierre BOSINO – Redouane BOUIZAOUCHAN – Gilberte CANONNE – Audrey DESLORIERS – Céline LESCAUX

ABSENT : Ali HAMDANI

N°02-02/2023 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

Vu l'article 107 de la loi n° 20156991 du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la république (dite notre), instaurant la tenue d'un débat d'orientation budgétaire au sein du centre communal d'action sociale,

Considérant le rapport d'orientation budgétaire adressé aux administrateurs,

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, prend acte des orientations budgétaires telles que définies dans le rapport joint en annexe.

Le Président

Jean-Pierre Bosino

C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale
2 Rue Armand Desnosse
60160 MONTATAIRE
Tél. : 03 44 27 55 31
Fax : 03 44 27 09 59

fb
BR